

Tour de table sur l'arboretum

L'arboretum des Barres est menacé de fermeture au public. Pour tenter de le sauver, des collectivités locales ont participé à une première réunion.

Alexis Marie

et Anne-Marie Coursimault

anne-marie.coursimault@centrefrance.com

Se raccrocher aux branches... Après la grosse surprise, place à la concertation. Hier matin, s'est tenue en préfecture une réunion entre élus, collectivités concernées et État, à la demande du préfet, pour tenter d'éviter la fermeture au public de l'arboretum des Barres, à Nogent-sur-Vernisson. Un déficit de quelque 300.000 euros sur 850.000 euros de budget de fonctionnement explique ce choix controversé, récemment annoncé par l'Office national des forêts (ONF).

Comment expliquer le déficit ?

Cette réunion « vise à trouver un dispositif qui permette de maintenir l'ouverture au public de l'arboretum », se contentait, hier, de communiquer la préfecture. Un premier tour de table qui en appel-



ACCUEIL. Environ 17.000 visiteurs : en hausse mais insuffisant face aux coûts de fonctionnement, selon l'ONF. PHOTO LA REP'

de l'autres.

Jean-Pierre Door, le député LR de la circonscription montargoise, se veut raisonnablement optimiste à l'issue de cette première réunion : « Il n'y a pas de fermeture immédiate avec une poursuite de l'activité jusqu'à la fin de l'année. Et l'engagement d'une réflexion sur la continuité du site. » Il est favorable à un engagement financier des communautés de communes du Gâtinais : « À condition que ce ne soit pas juste pour un ou deux ans mais de manière pérenne. Tout

en conservant l'ouverture au public ».

Des collectivités, dont le conseil départemental, ont demandé d'en savoir plus sur les raisons du déficit. « À quoi l'imputer ? L'entretien ? Les visites ? », s'interrogeait, hier, Alain Grandpierre, au nom du conseil départemental, qui avait abaissé depuis deux ans sa subvention annuelle à 25.000 euros. Il se dit prêt à « un effort mais au détriment d'autres structures, d'autres parcs. » Et de rappeler que la réduction de la subvention était liée à

des ponctions de l'État sur les finances : « Ce n'est pas une compétence obligatoire pour nous. Je reste surpris de l'attitude de l'État qui est propriétaire de ce site. C'est facile de dire à la Communauté de communes de s'investir ! »

« Il faudra aussi savoir qui se met aux manettes »

De son côté Jean-Pierre Sueur, sénateur socialiste du Loiret, rappelle qu'il a sollicité à la fois les ministres de l'Agriculture et de l'Environnement pour que le sort de l'arboretum ne soit pas funeste : « Il faudra s'appuyer sur le fonds national d'aménagement et de développement du territoire ».

Cette phase préliminaire sera suivie d'autres contacts autour des partenaires (Département, Région, communauté de communes, agglomération montargoise). « Il faudra aussi savoir qui se met aux manettes », ajoute Alain Grandpierre. Un prochain tour de table est programmé pour le 15 septembre. ■